



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20161
30 août 1988

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 9 AOUT 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ALGERIE AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire, faite ce jour, 9 août 1988, suite à la solution pacifique du conflit entre l'Iraq et l'Iran.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite déclaration comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Hocine DJOUDI

ANNEXE

Déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères
de l'Algérie, faite le 9 août 1988, suite à la solution pacifique
du conflit entre l'Iraq et l'Iran

L'Algérie a pris connaissance avec une immense satisfaction de l'annonce faite par le Secrétaire général des Nations Unies de l'acceptation par l'Iraq et l'Iran de l'établissement d'un cessez-le-feu entre eux.

L'Algérie félicite chaleureusement les deux pays frères pour cette attitude courageuse, clairvoyante et responsable et forme tous les voeux de voir un tel pas ouvrir la voie devant mener au rétablissement de l'entente et de la concorde entre l'Iraq et l'Iran et à la restauration du Golfe dans sa stabilité et dans sa vocation de cadre de compréhension, d'échange et de coopération.

L'Algérie félicite tout aussi le Secrétaire général de l'ONU pour cet heureux accomplissement qui vient d'abord récompenser sa patience, sa persévérance et son courage, et qui apporte tout autant un témoignage éclatant de la capacité des Nations Unies à être le lieu irremplaçable de la promotion de la paix et de la sécurité entre les nations, lorsqu'elles sont munies des moyens nécessaires pour ce faire et lorsqu'elles sont soutenues par les bonnes volontés requises.

L'attente affligée et impatiente de tous ceux que le déclenchement du conflit iraqo-iranien et ses développements ont consternés connaît aujourd'hui une fin heureuse. La paix définitive rétablie entre l'Iraq et l'Iran, dans l'équité, le droit et l'honneur, les deux pays qu'unissent de manière indissoluble une communauté de défis à relever et, avec celle-ci, une communauté de destin à assumer ne pourront que recouvrer leur place entière dans la préservation et la défense des causes essentielles que la OUMA islamique s'est données et que le conflit fratricide n'a que trop longtemps affaiblies en en détournant des capacités et des moyens précieux.
